



Protéger contre l'expulsion c en ce mariée avec une française

Par **karim**, le **24/12/2009** à **20:13**

Bonjour,

ma question est que j'ai une OQTF qui m'a été notifié par le TA le 19/09/2009 et la je veut savoir si je me marie avec une française je serais protégé contre l'avis d'expulsion .

Merci d avance pour votre réponse et joyeux noel à vous.

Par **chris_idv**, le **26/12/2009** à **10:31**

Bonjour,

Le mariage avec une personne de nationalité française n'empêche pas l'expulsion d'un étranger en situation irrégulière:

<http://sos-net.eu.org/etrangers/interne/mariage.htm#18>

Salutations,